Septembre-octobre 2021 • 1,50 €
Bimestriel #144

le monde des artisANS

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// VAL-D'OISE

ÎLE-DE-FRANCE

JE VOTE en ligne ou JE VOTE par courrier

DU 1ER AU 14 OCTOBRE

www.artisansvotons.fr

ARTISANS VOTEZ POUR L'ARTISANAT !

P. 04

CMA
Chambre de Métiers et de l'Artisanat
ÎLE-DE-FRANCE
VAL D'OISE

Utiléo
La référence utilitaire

Util'rent
La location flexible par Utiléo

VENTE | LOCATION | ENTRETIEN
UTILITAIRES NEUFS et OCCASIONS

UTILEO, le spécialiste de l'utilitaire, s'implante dans l'Oise avec l'ouverture de l'agence de Beauvais 84 Rue du Général de Gaulle, 60510 Therdonne

N'hésitez pas à nous contacter au 03 65 33 03 25

+ 300 utilitaires disponibles sur **www.utileo.fr**

Nos services
CONSEILS
ENTRETIEN
MÉCANIQUE
CARROSSERIE
AMÉNAGEMENTS SUR-MESURE
ACCESSOIRES
FINANCEMENTS

BENNES , PLATEAUX, FRIGOS, GRANDS VOLUMES , AMPLIROLL, PLSC, BENNES ET GRUES, FOURGONS SURELEVES

À PARTIR DE 139 € HT / MOIS
APRÈS UN 1ER LOYER DE 3 859 € HT (1)
ASSISTANCE GARANTIE ET ENTRETIEN INCLUS PENDANT 5 ANS (2)

PEUGEOT
PROFESSIONNEL

GAMME UTILITAIRE

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL **Consommation mixte WLTP (L/100km) : 5,3 L ; Emissions CO_2 (g/km) 139. Modèle présenté : 5,4 L ; 140g.**

(1) Exemple pour un crédit-bail de 60 mois et 50 000 km d'un Peugeot Partner Premium STD 650 kg BlueHDi 100 S&S BVM5 neuf, hors options, au prix spécial de 15 246 € HT, déduction faite de la prime Peugeot de 450 € pour la reprise d'un véhicule utilitaire, au lieu de 21 800 € HT (tarif conseillé 21C au 01/06/2021). 59 loyers mensuels de 139 € HT après un 1er loyer majoré de 3 859 € HT. (2) Offre incluant l'assistance, la garantie et l'entretien pendant 60 mois, selon les conditions générales du Contrat de Service Peugeot PRIVILEGE, disponibles dans les points de vente Peugeot. Option d'achat finale en cas d'acquisition 8 816 € HT. Sous conditions de reprise. Modèle présenté : Peugeot Partner Premium STD 650 kg BlueHDi 100 S&S BVM5, options Pack look, jantes alliage Taranaki 16'' et peinture métallisée gris Artense, 159 € HT par mois après un 1er loyer de 3 799 € HT, option d'achat finale en cas d'acquisition 8 816 € HT. Offre non cumulable, réservée aux professionnels, valable pour un Peugeot Partner Premium STD 650 kg BlueHDi 100 S&S BVM5 neuf dans le réseau Peugeot participant du 01/09/2021 au 30/09/2021, et sous réserve d'acceptation du dossier par CREDIPAR, SA au capital de 138 517 008 €, RCS Versailles n° 317 425 981, 2-10 boulevard de l'Europe 78300 Poissy, mandataire d'assurance n° ORIAS 07 004 921 (www.orias.fr

VAUBAN AUTOMOBILE

Votre concessionnaire **PEUGEOT** dans le Val d'Oise

ARGENTEUIL - 117 Bd Jean Allemane I 01 34 34 35 35
CERGY PONTOISE - 8 Chaussée Jules César I 01 34 41 72 72
HERBLAY - 30 Boulevard du Havre I 01 34 50 45 45
ST BRICE S/S FORÊT - 5 Ave Robert Schumann | 01 34 04 39 39

ÉLECTIONS CMA
DU 1er AU 14 OCTOBRE

Votons !

Vous voulez **une** bonne raison d'aller voter ? Nous vous en donnons **quatre** ! Artisan ou dirigeant d'une petite entreprise, vous pouvez choisir les femmes et les hommes qui vous représentent. C'est capital, notamment pour :

1. AFFIRMER L'IMPORTANCE DES ARTISANS auprès des pouvoirs publics ;

2. SOUTENIR L'ARTISANAT ET SES VALEURS : savoir-faire, formation et qualité ;

3. AVOIR LA GARANTIE DE VOIR VOS INTÉRÊTS représentés dans les grands projets économiques et politiques ;

4. AFFICHER NOTRE VOLONTÉ de continuer à bénéficier de l'accompagnement sur mesure de la CMA, dans votre quotidien et tout au long de votre vie de chef d'entreprise.

Plus nous serons nombreux à voter, plus nous serons forts pour vous représenter ! De plus, voter c'est simple : vous pouvez choisir la voie postale ou le vote électronique sur www.artisansvotons.fr !

Voter, c'est agir pour votre avenir et celui des jeunes qui assureront la relève de nos entreprises.

Recrutons !

C'est la période de recrutement des apprentis. Chaque année, nous formons 6 000 jeunes, du CAP au Bac +3, dans 80 métiers et 50 diplômes ! Votre CMA est ainsi devenue le premier centre de formation d'Île-de-France certifié Qualiopi.

Nos équipes sont à votre écoute :
IMA Roissy Pays de France
Virginie Marchal : 01 34 29 35 25
virginie.marchal@cma-idf.fr
Laurent Coplot : 01 34 29 46 73
laurent.coplot@cma-idf.fr
IMA Cergy-Pontoise
Maurgiane Hella : 01 34 35 80 17
maurgiane.hella@cma-idf.fr
IMA Val Parisis
Etiennette Le Bechec : 01 34 27 44 88
etiennette.lebechec@cma-idf.fr
Contactez-nous pour trouver le candidat qui correspond à vos attentes et connaître les aides financières adaptées, notamment dans le cadre du plan de relance.

Votre CMA, chaque jour à vos côtés, pour vous, avec vous !

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? **WWW.CMA95.FR**

CMA95 @ARTISANS95 INFO@CMA95.FR

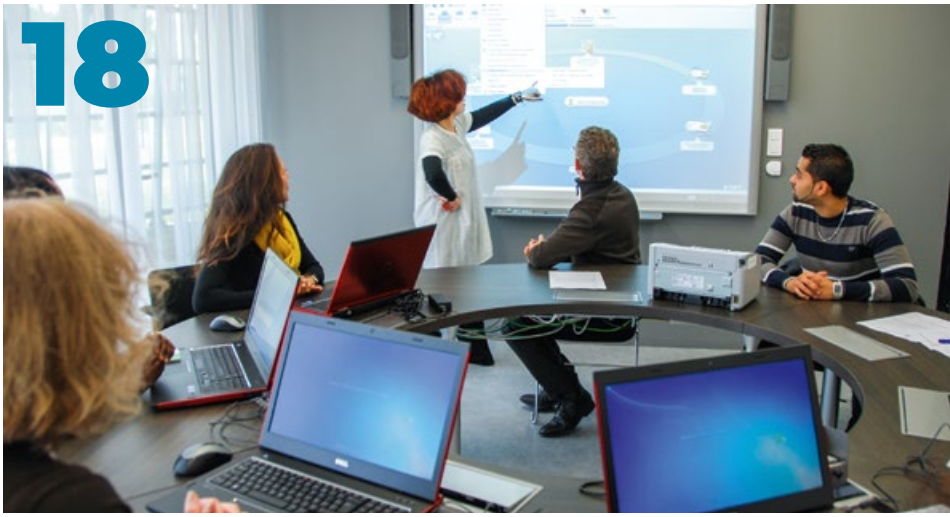

04 DOSSIER SPÉCIAL
Élections : artisans, votez pour l'artisanat

ACTUALITÉS 12
Meilleure apprentie du mois de mai 2021 : IMA Cergy-Pontoise
Formations en apprentissage de l'IMA 95 : il reste encore des places !
Aide financière jeunes apprentis

ACTUALITÉS RÉGION 14
ZFE : la CMA IDF s'engage aux côtés des artisans
La Quinzaine du numérique
L'école internationale des artisans de Paris : le rendez-vous de l'excellence !

ACTUALITÉS 16
Appui aux métiers d'art…
Le Salon Noël avant l'heure revient !

PRATIQUE 18
Diagnostic Transition écologique
Se former, c'est gagner en efficacité !
LFR1 : 220 milliards d'euros débloqués en 2021… Et pour vous ?
Comment distinguer entraide familiale et travail dissimulé ?
Comment négocier les clauses d'un bail commercial ?

REGARDS 26
Atelier Lorenzi – Moulage d'art
Trait d'union : artisans en coulisses
Opinion : Thierry Marx

Ce numéro comprend des pages spécifiques pour les abonnés du Val-d'Oise.

Le Monde des artisans n° 144 • Septembre-octobre 2021. Édition du Val-d'Oise. **Président du comité de rédaction des pages locales :** Jean-Louis Orain. Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat du Val-d'Oise. **Éditeur délégué :** Stéphane Schmitt. **Rédaction :** ATC (Tél. 06 65 62 28 85, e-mail : lemondedesartisans@groupe-atc.com). **Ont collaboré à ce numéro :** Julie Clessienne, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Lætitia Muller), Cécile Vicini. **Secrétariat de rédaction :** Tema6TM (Clara Mennuni). **Rédaction graphique :** Pixel6TM. **Publicité :** ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris. Thierry Jonquières (Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail : thierry.jonquieres@wanadoo.fr) et Cédric Jonquières (Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail : cedric.jonquieres@orange.fr). **Photographies :** Pixel6TM, © pages locales : CMA95, CMA IDF, sauf mention contraire. **En couverture et dans le dossier :** Freepik. **Promotion diffusion :** Shirley Elter (Tél. 03 87 69 18 18). Tarif d'abonnement 1 an. France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger : nous consulter. **Conception éditoriale et graphique :** TEMA/TM (Tél. 03 87 69 18 01). **Fabrication :** Pixel6TM (Tél. 03 87 69 18 18). **Éditeur :** Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex1 (Tél. 03 87 69 18 18, fax 03 87 69 18 14). **Président et directeur de la publication :** François Grandidier. **N° commission paritaire :** 0326 T 86957. **ISSN :** 1271-3074. **Dépôt légal :** à parution. **Impression :** Imprimerie Léonce Déprez – allée de Belgique – 62128 Wancourt.

PEFC 10-31-1495 Certifié PEFC pefc-france.org

Origine géographique du papier : Allemagne · Taux de fibres recyclées : 0,00 % · **Certification des fibres utilisées :** PEFC · **Au moins 1 des indicateurs environnementaux :** Ptot 0,016 kg/tonne

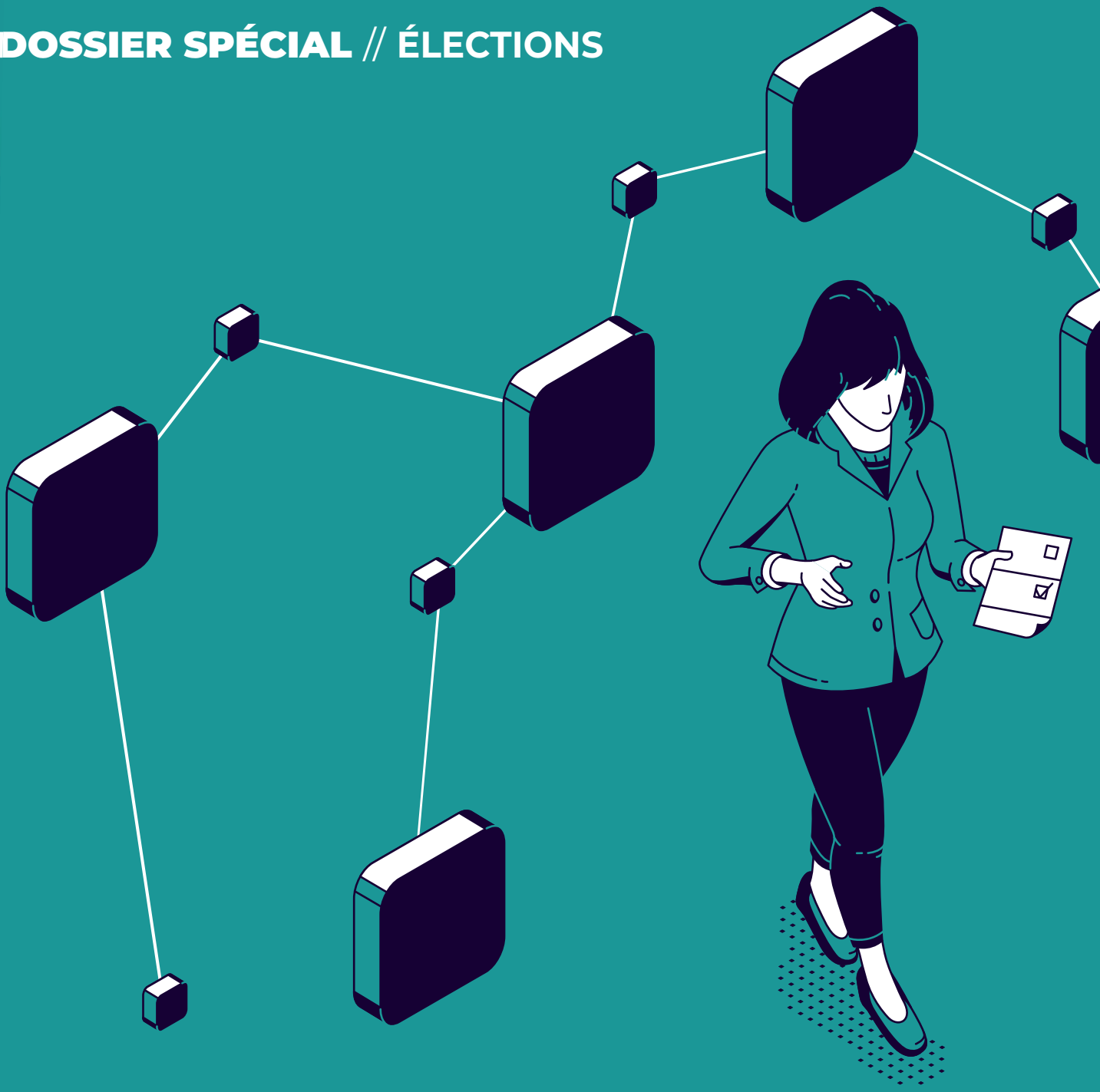

ARTISANS VOTEZ POUR L'ARTISANAT !

Du 1er au 14 octobre, vous êtes appelés à voter pour élire vos représentants dans les Chambres de métiers et de l'artisanat d'Île-de-France (CMA IDF). Ces élus disposeront d'un mandat de cinq ans pour remplir une mission de taille : défendre vos intérêts dans un contexte post-Covid. Plus vous serez nombreux à voter, plus l'action des CMA aura de légitimité, plus elles pourront se faire l'écho de vos besoins auprès des instances représentatives de l'artisanat !

254 000
entreprises artisanales
en Île-de-France*
*Au 31/12/20

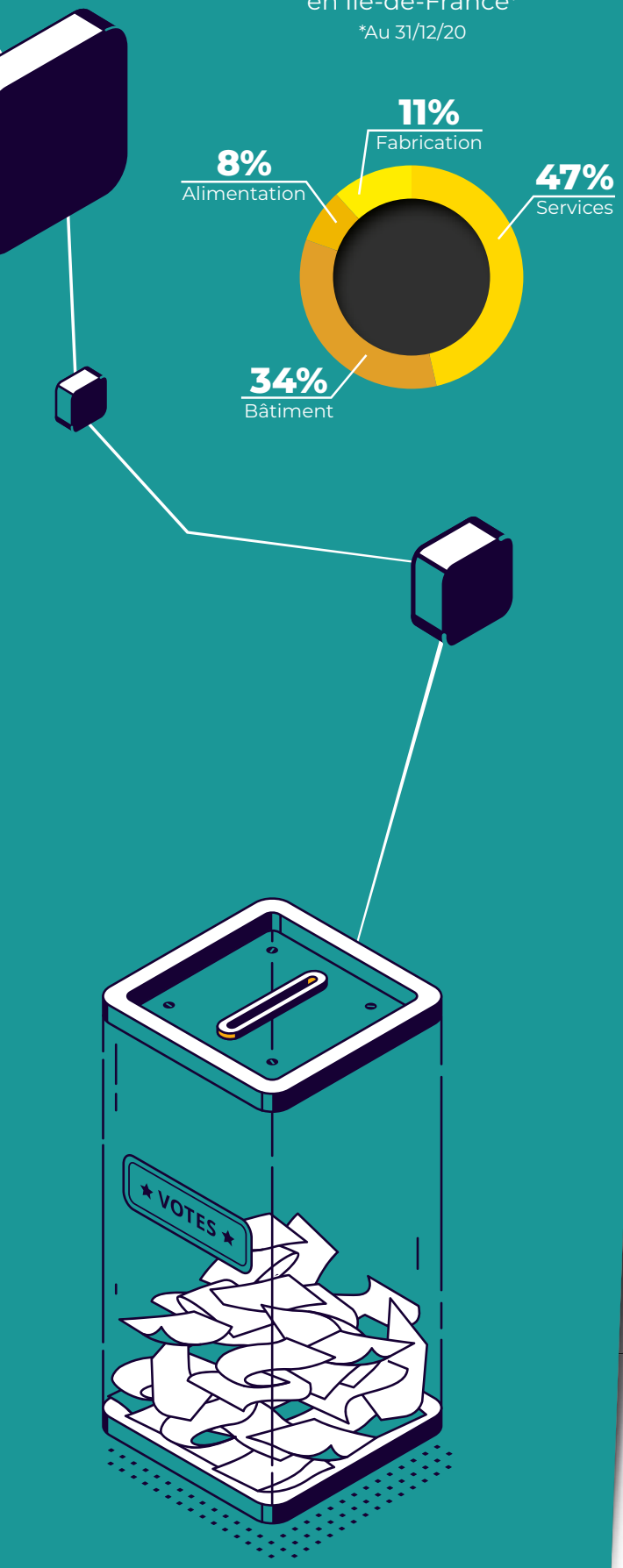

Pourquoi voter ?

En votant, vous exprimez votre intérêt pour votre CMA et affirmez son utilité auprès des pouvoirs publics. Vous mettez également en avant votre volonté de continuer à bénéficier de l'accompagnement sur mesure de votre CMA, dans votre quotidien et tout au long de votre vie de chef d'entreprise. Voter lors des prochaines élections, c'est soutenir le secteur de l'artisanat et ses valeurs… vos valeurs : le savoir-faire, la transmission, la qualité et l'innovation. C'est aussi avoir la garantie de voir vos intérêts représentés dans les grands projets économiques et politiques territoriaux.

Qui peut voter ?

Les artisans âgés d'au moins 18 ans qui sont inscrits ou mentionnés (dans le cas des conjoints collaborateurs) au Répertoire des métiers au 14 avril 2021. Le régime fiscal et social et la nationalité n'entrent pas en compte dans l'éligibilité au vote.

Comment voter ?

La procédure est simple, rapide et confidentielle ! Le matériel de vote (listes et programmes) sera envoyé à tous les artisans par courrier postal. La période de vote s'étend du 1er au 14 octobre 2021. Cette année, vous avez le choix de voter :

- soit en ligne, sur la plateforme **artisansvotons.fr *(nouveau)*** ;
- soit par courrier, à l'aide de l'enveloppe retour déjà affranchie.

Voir le mode d'emploi en page 11.

Qui sont les élus représentants ?

Toute personne exerçant des responsabilités artisanales (artisan ou conjoint collaborateur) :

- âgée au minimum de 18 ans et au maximum de 65 ans ;
- inscrite au Répertoire des métiers depuis plus de deux ans ;
- en activité le jour de l'élection.

Votez EN LIGNE dès maintenant sur
artisansvotons.fr

LE CALENDRIER DES ÉLECTIONS

Du 30 septembre au 13 octobre (minuit)	Du 1er au 14 octobre	Le 19 octobre
Campagne électorale	Scrutins	Proclamation des résultats

254 000 entreprises artisanales franciliennes

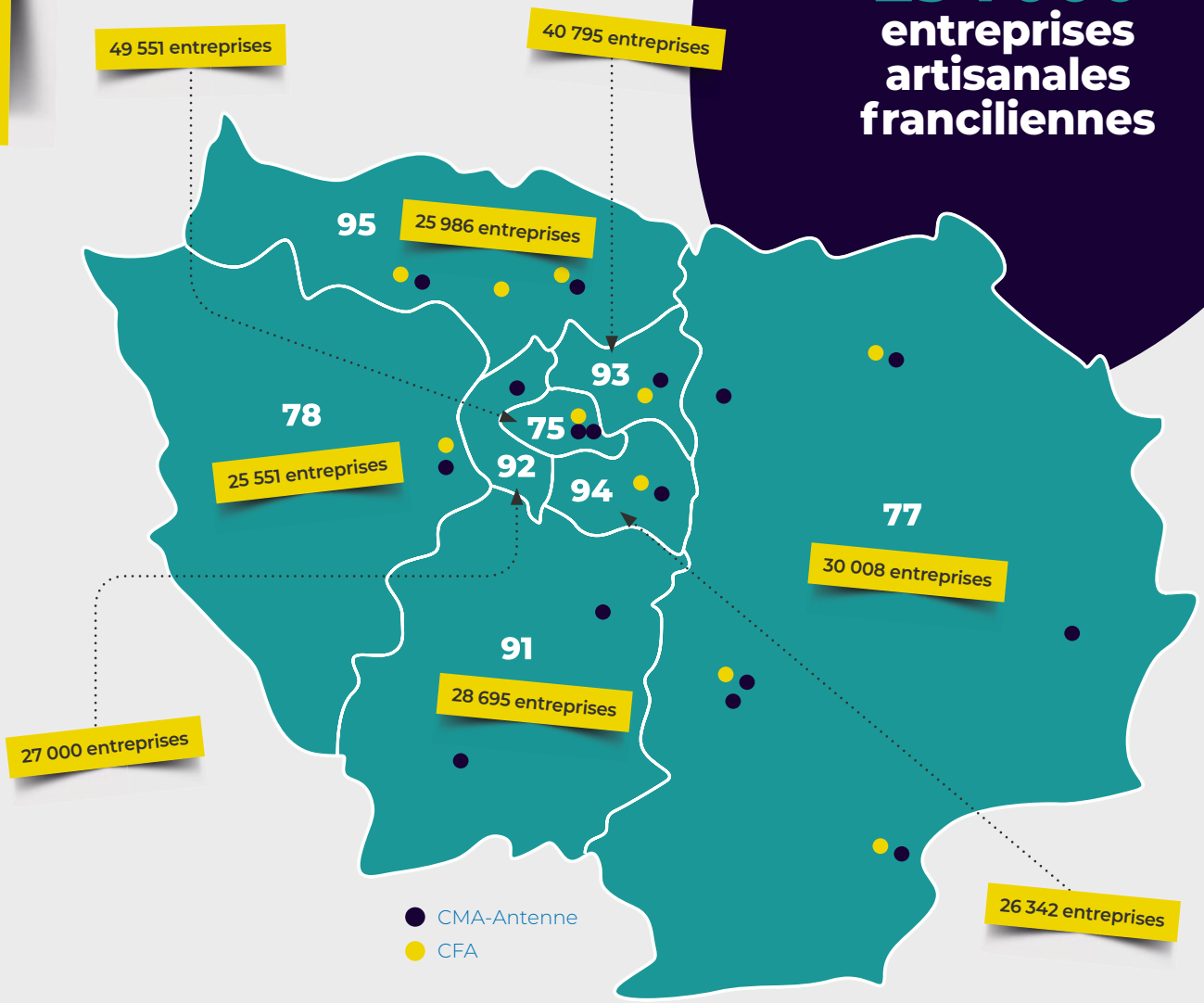

Chiffres du Répertoire des métiers arrêtés au 31/12/2020.

Votez pour donner du poids À VOTRE CMA !

Chargée de représenter les intérêts généraux de l'artisanat dans sa circonscription, la CMA IDF est administrée par des artisans élus qui agissent pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie francilienne. Les artisans sont appelés à élire leurs représentants qui définiront les orientations stratégiques de la CMA régionale.

La CMA IDF assure la représentation d'un secteur de poids : l'artisanat. À partir des axes définis par les élus, la CMA régionale assure l'élaboration et la coordination des actions d'information, de conseil, d'accompagnement et de formation aux 254 000 entreprises franciliennes. Grâce à l'ancrage territorial des 8 CMA de niveau départemental, la CMA IDF offre des services de proximité facilement accessibles à toutes les entreprises artisanales quel que soit leur secteur d'activité. Plus de mille collaborateurs répartis dans les différents territoires ont pour mission d'accompagner les artisans dans toutes les étapes de la vie de l'entreprise, de la création à la transmission. Promouvoir les métiers de l'artisanat, soutenir la compétitivité et le savoir-faire des entreprises artisanales, défendre et favoriser la consommation locale, former des apprentis, développer des partenariats avec les collectivités locales, telles sont les principales fonctions qu'exercent les chambres de département.

LA CMA ACTRICE...

... de l'entrepreneuriat et du développement des entreprises artisanales

La CMA Île-de-France contribue au développement économique des entreprises immatriculées au Répertoire des métiers. Au plus près du terrain, l'un de ses principaux objectifs est de soutenir et d'accompagner tous les profils d'artisans avec une offre de services performante et innovante : créateurs, repreneurs, entreprises en croissance ou en difficulté. La CMA conseille et forme tous ses ressortissants et les encourage à relever les nouveaux défis en proposant différentes actions en adéquation avec leurs besoins actuels et futurs : assistance aux formalités, Parcours créateur, Mardis de la création, appui à l'export... Ou encore la mise en place d'un numéro unique pour faciliter les démarches ainsi qu'une cellule de soutien pour soutenir les entreprises en difficulté.
Aussi, la CMA accompagne les chefs d'entreprise pour l'obtention de leur titre d'artisan ou maître artisan attestant de leur savoir-faire professionnel et de leur qualification.

40 000 créations d'entreprises par an

17 824 accompagnements aux formalités en 2020

Témoignage

« Grâce à l'accompagnement de la CMA du Val-d'Oise, le Conseil régional Île-de-France nous a octroyé en 2017 une subvention au titre du dispositif TP'up. Cette subvention nous a permis d'élargir notre gamme de produits avec de nouveaux emballages, ainsi que de moderniser notre outil de production », Conserverie Charles Derungs - Val-d'Oise (95)

... de l'accompagnement à la transition numérique et écologique des entreprises

La CMA IDF est engagée dans l'accompagnement des entreprises artisanales pour leur transition numérique et durable. Des conseillers spécialisés sensibilisent les entreprises au numérique, proposent un plan d'action individualisé et adapté à celles qui souhaitent entamer leur transition numérique (diagnostic de maturité numérique, plan personnalisé de transformation numérique, appropriation des outils, développement de compétences et commercial...) et accompagnent à la mise en œuvre concrète de solutions digitales avec une recherche de financement. En termes de développement durable, la CMA IDF propose, en collaboration avec ses partenaires (l'Ademe par exemple) des dispositifs qui faciliteront la transition écologique. L'objectif des conseillers en développement durable est d'inciter les entreprises à utiliser les ressources de manière efficiente afin de réduire leurs impacts environnementaux et de les aider à s'adapter aux nouvelles exigences des clients, de plus en plus attentifs aux modes de production et aux matières premières utilisées.

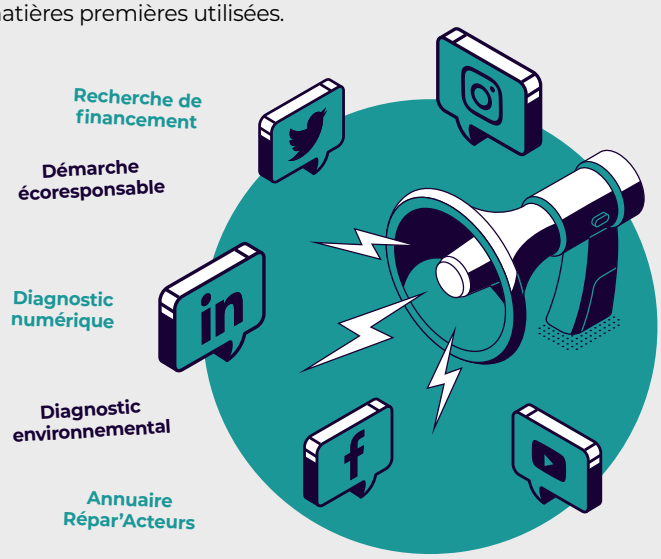

1re édition de la Quinzaine du numérique : 2 100 participants

6 000 diagnostics numériques

+ de 500 entreprises labellisées Répar'Acteurs

Témoignage

« L'analyse objective de mes réseaux sociaux a mis en évidence des leviers commerciaux dont je ne soupçonnais pas le potentiel pour mon entreprise. Mon diagnostic numérique m'a permis d'ordonner et de prioriser les actions marketing que j'avais en tête », Malika Alioua, pâtissière et fondatrice de Les gourmandises de Nana dans le Val-de-Marne (94).

▸▸

LA CMA ACTRICE...

...de la formation des artisans d'aujourd'hui et de demain

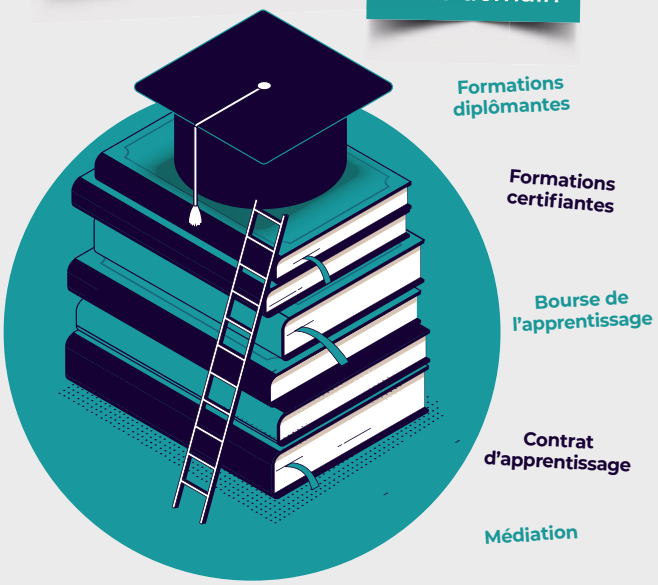

Avec plus de 80 formations gratuites et rémunérées à son actif, le réseau de la CMA Île-de-France, en sa qualité de premier centre de formation francilien, accompagne les jeunes du CAP à la Licence ainsi que les personnes en reconversion ou en recherche d'emploi.

Notre centre de formation composé de vingt-cinq sites propose aujourd'hui plus de soixante-cinq diplômes* élaborés avec les organisations professionnelles pour répondre aux besoins des entreprises artisanales en termes de main-d'œuvre qualifiée et ainsi préparer la relève. À la pointe de l'innovation pédagogique, ces formations initiales et continues intègrent dans leur cursus les nouvelles technologies et techniques afin de mieux préparer l'insertion des professionnels d'aujourd'hui et de demain.

Notre réseau de centre de formation certifié Qualiopi garantit un engagement d'amélioration continue de nos actions de formations.

*Les diplômes de l'artisanat sont enregistrés au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

12 000 apprenants en formation initiale et continue

6 000 apprentis

Témoignage

« J'ai choisi cette formation pour son excellence et sa réputation. Elle m'a permis d'exprimer et de perfectionner mon art dans mon travail au quotidien », Carole - BM Fleur - promo 2021

... de la promotion du secteur de l'artisanat, de ses métiers, des territoires et du système de formation ou de l'apprentissage

Il s'agit de valoriser, dans les territoires, l'artisanat et l'excellence des métiers, de même que les hommes et les femmes qui s'y investissent au quotidien, par des actions collectives telles que les Salons, les concours, les journées portes ouvertes, les campagnes de communication : Semaine nationale de l'Artisanat, Semaine nationale de l'apprentissage, Ma Ville Mon artisan, Madame Artisanat, Stars & Métiers, concours (Meilleure Baguette de tradition, Meilleur Croissant, Meilleure Galette)... La CMA IDF est également très investie dans la promotion des formations en apprentissage auprès des jeunes grâce à des interventions dans les établissements scolaires, forums ou encore dans les collectivités. Elle se fait également le relais des dispositifs mis en place par le réseau des chambres de métiers ou par le Gouvernement tel que « 1 jeune, 1 solution ». Par ailleurs, la CMA IDF œuvre pour la promotion des métiers d'art souvent anciens et toujours pointus qui valorisent l'image de la France. Elle met en lumière le savoir-faire de tous ses créateurs au travers d'expositions, de Salons (Carrousel des métiers d'art et de création, Salon des métiers d'art, Jema, Salon international du patrimoine culturel...). Autant d'actions valorisantes qui permettent de faire rayonner la marque « L'Artisanat, première entreprise de France » auprès des différents publics avec pour objectif de positionner et réaffirmer l'importance du secteur de l'artisanat, son attractivité, ses atouts, sa modernité, la richesse des territoires.

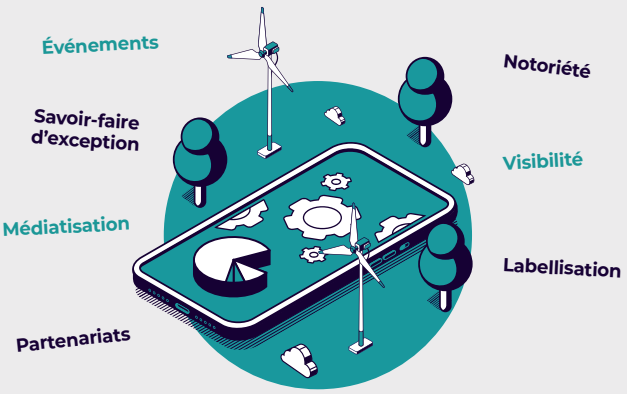

Plus de 30 campagnes de communication/an

Témoignage

« Être maître artisan m'a permis d'accompagner au mieux mes apprentis dans la réussite de leur diplôme, tout en créant leur premier tremplin de connaissances vers l'avenir, en tentant de le construire le plus haut possible. De très belles réussites en sont ressorties, commerciales mais aussi et surtout de formidables aventures humaines », Armelle Girardot Dablin, Le Chesnay (78)

… du développement et de l'aménagement du territoire

La CMA IDF joue un rôle pivot entre les entreprises artisanales et les collectivités locales dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies en faveur de l'artisanat. Les chambres de niveau départemental agissent sur délégation de la CMA IDF afin d'assurer une offre de services spécifique de proximité dans chacun des départements en relayant les propositions et avis concernant le développement économique. La CMA IDF encourage l'émergence des projets de territoire en participant aux programmes nationaux tels qu'Action cœur de ville et Petites villes de demain. Elle intervient en appui des collectivités pour en connaître le potentiel économique. Aussi, elle identifie les enjeux (diagnostics, études, plans d'actions), développe et anime le territoire et l'économie de proximité (actions collectives, structuration et animation de filières, mobilisation du foncier et de l'immobilier pour les artisans…). Enfin, elle se mobilise aux côtés de ses partenaires pour agir en faveur de l'emploi et proposer des solutions plus nombreuses en faveur de l'insertion professionnelle.

119 partenariats territoriaux

Témoignage

« Le partenariat que la communauté d'agglomération a mis en place avec la CMA se concrétise par de nombreuses actions d'information, de conseil et de formation en faveur des artisans implantés sur notre territoire qui compte 9 communes. Nous avons notamment ouvert une permanence dédiée à la création d'entreprise, monté des ateliers thématiques et des parcours de formation sur mesure et de courte durée. Les services de la CMA ainsi délocalisés sont rendus plus accessibles et favorisent le développement de l'économie de proximité », témoigne Christelle Dupont-Maitre, manager de centres-villes du Val d'Yerres Val de Seine (91).

Un numéro unique

pour tous les artisans franciliens

0 806 705 715

Service gratuit + prix de l'appel

LES ÉLUS
AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

25 Chefs d'entreprise ou conjoints élus

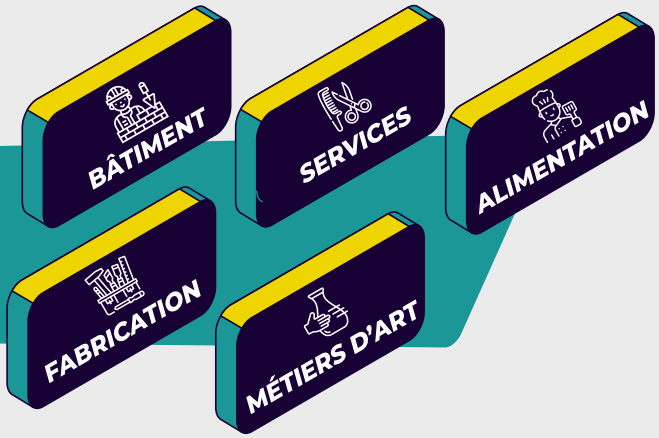

Votez pour défendre VOS INTÉRÊTS !

Pour une bonne représentativité des artisans, la CMA IDF est administrée par un Bureau d'artisans élus départementaux (un président, des vice-présidents élus dans l'ordre de préséance, un trésorier, un trésorier adjoint, un secrétaire et des secrétaires adjoints). Ses membres sont élus par vote à bulletins secrets lors d'une Assemblée générale constitutive, organisée dans les deux mois qui suivent chaque renouvellement quinquennal. Tous artisans, ils sont au fait des enjeux et des problématiques de leur métier.

Qui mieux qu'un artisan pour représenter les artisans ?
Les artisans élus de la CMA soutiennent l'artisanat au quotidien. Il est capital pour les artisans d'être représentés afin que l'artisanat soit pris en compte dans les politiques économiques et sociales au niveau national. Sur le plan local, ils représentent et défendent les intérêts des artisans auprès des collectivités : communes, communautés de communes ou d'agglomérations, départements, région Île-de-France.

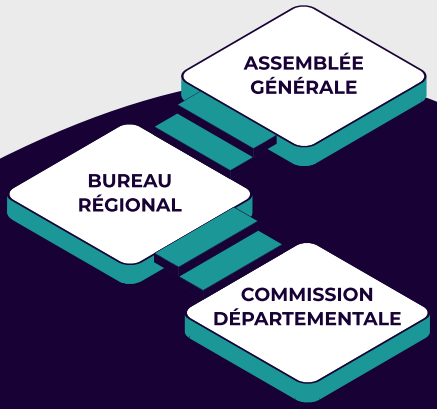

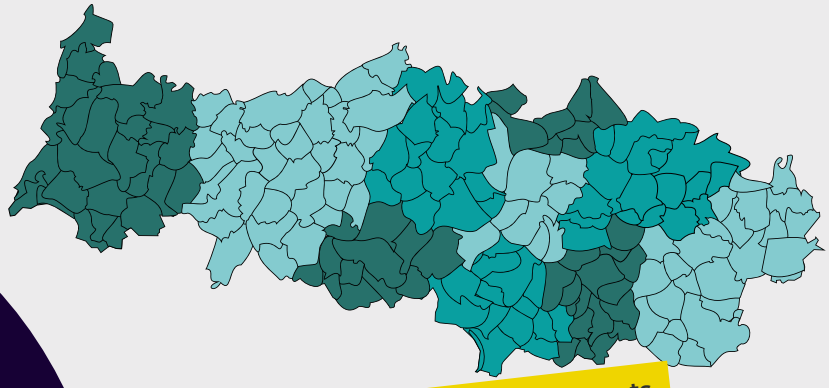

Carte des arrondissements de Val-d'Oise

Des décisions à tous les niveaux

La répartition des élus et membres associés sur le territoire, permet de créer plus de proximité avec les artisans sur toute la région Île-de-France. Répartis par commission territoriale et délégation, leur rôle est essentiel au fonctionnement de la CMA.

200 élus régionaux

Voter, mode d'emploi

Après réception du matériel de vote,
vous pouvez voter de manière **simple, rapide et confidentielle.**

ATTENTION, VOUS AVEZ JUSQU'AU 14 OCTOBRE 2021 !

JE VOTE en ligne

1. Je me connecte avec **mon PC ou mon Smartphone sur artisansvotons.fr**
2. Je m'authentifie avec **les identifiants reçus par courrier**
3. Je sélectionne **une liste ou je vote blanc**
4. Je valide mon vote **avec le code reçu par mail ou SMS**

JE VOTE par courrier

1. Je glisse le bulletin de la liste **de mon choix sans modification dans l'enveloppe de vote**
2. Je glisse l'enveloppe fermée **dans l'enveloppe T**
3. Je découpe le bordereau de réponse **et je l'ajoute dans l'enveloppe T. Le code-barres et le bureau de vote doivent apparaître dans la fenêtre**
4. Je ferme l'enveloppe **et je la poste**

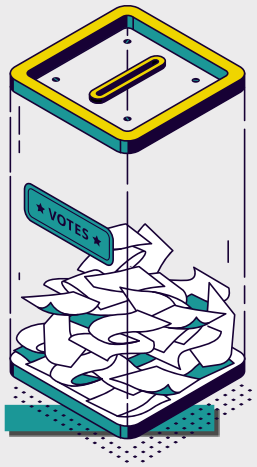

Meilleure apprentie du mois de mai 2021 : IMA Cergy-Pontoise

Justine Delgehier
CAP HCR

« Je suis une formation service en salle en alternance à l'IMA de Cergy-Pontoise. Au début ce n'était pas vraiment un choix de suivre cette formation, je sortais d'une année de fac de médecine compliquée avec la Covid et ne souhaitais pas poursuivre. **C'est pourquoi l'alternance en un an m'a convaincue pour l'obtention d'un CAP commercialisation et services en hôtel-café-restaurant.** J'ai eu une première approche de la restauration aussi bien sur le service bistrot que gastronomique.
J'ai adoré développer le contact client au sein de mon entreprise le 19 Event au Golf de Bellefontaine. Conseiller la clientèle c'est aussi connaître les produits et leur histoire. Nous apprenons bien assez tôt que les cuisines et la salle fonctionnent ensemble lors d'un service. Par la suite j'ai été sensibilisé au métier de barman et attiré par son côté plus artistique, notamment avec la création de cocktail.
Malgré les nombreux confinements et les restrictions sanitaires, les professeurs de l'IMA Cergy-Pontoise ont été dans l'accompagnement constant lors de cette année assurant une formation dans de bonnes conditions jusqu'aux examens finaux.
Je démarre une mention complémentaire barman en septembre. À la suite de cette formation il me reste deux choix : soit intégrer un grand cabaret de Paris pour me rapprocher de ma plus grande passion, la danse, soit retourner à la fac pour suivre un cursus dans la nutrition. »

Formations EN APPRENTISSAGE DE L'IMA 95 : il reste encore des places !

Pour ceux qui n'ont pas encore trouvé leur formation pour l'année scolaire 2021/2022, il n'est pas trop tard !

L'institut des métiers de l'artisanat du Val-d'Oise propose des cursus dans quatre secteurs de l'artisanat : alimentaire, soins à la personne, automobile et vente. Toutes les formations sont gratuites et rémunérées du CAP au BTS, et sont accessibles pour les jeunes de 15 à 25 ans, en alternance entre le centre de formation et l'entreprise d'accueil.
L'IMA 95 forme chaque année plus de 1500 apprentis dans dix métiers d'avenir sur ses trois sites :

➔ **IMA Roissy Pays de France :** boulangerie, pâtisserie, cuisine, commercialisation et services hôtel/café/restaurant, mécanique et carrosserie automobile, peinture en carrosserie, coiffure, commerce. 43 avenue Pierre Sémard - 95400 Villiers-le-Bel - 0134294670

➔ **IMA Cergy-Pontoise :** cuisine, commercialisation et services hôtel/café/restaurant, barman. 1 avenue du Parc - 95000 Cergy - 0134358036

➔ **IMA Val Parisis :** coiffure, esthétique, commerce, AEPE (petite enfance). 18 rue des Bouquinvilles - 95600 Eaubonne - 0134274480

Une formation, un métier, un emploi

L'IMA 95 propose un accompagnement personnalisé qui permet à chaque apprenti de réussir. Les installations modernes et les moyens pédagogiques adéquats permettent d'accueillir les apprentis dans d'excellentes conditions. Quelques chiffres :
87 % de réussite aux examens ;
90 % des apprentis obtiennent un emploi à temps plein et 69 % sont en CDI dans les sept mois suivant l'obtention de leur diplôme ;
50 % deviendront leur propre patron dans les dix ans, en créant ou en reprenant une entreprise artisanale.

AIDE FINANCIÈRE JEUNES APPRENTIS

Vous êtes apprenti et vous avez moins de 21 ans ? Vous avez droit à une aide financière.
Cette aide s'adresse à tous les apprentis de moins de 21 ans à la date du début d'exécution du contrat.

PLUS D'INFOS : www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance

REMISES EXCEPTIONNELLES sur stock limité & borne de recharge OFFERTE (hors pose)

Notre adresse
FORD COURTOISE AUTOMOBILES CERGY
15 Rue de la Pompe, 95000 Cergy
Vos spécialistes:
Tom TUROTTE: 06 22 76 66 48
Vincent BULFERI: 06 37 52 35 08
www.courtoise-auto.com

RECYCLER LES PAPIERS, C'EST DE PLUS EN PLUS D'Actualité.

EN 2018, 1,3 MILLION DE TONNES
DE PAPIERS ONT ÉTÉ RECYCLÉES.
JOURNAUX, MAGAZINES, PROSPECTUS,
ENVELOPPES, BLOCS NOTES, CALEPINS...
NOUS POUVONS TOUS LEUR DONNER
UNE NOUVELLE VIE, EN LES DÉPOSANT
DANS LE BAC DE TRI.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE RECYCLAGE
SUR TRIERCESTDONNER.FR

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

ZFE
La CMA IDF s'engage aux côtés des artisans

Pour améliorer la qualité de l'air et de la vie urbaine et afin de restreindre la circulation des véhicules les plus polluants et la capacité à stationner au cœur de l'agglomération, des actions sont menées depuis plusieurs années par les collectivités territoriales, en particulier en Île-de-France qui concentre les flux les plus importants du territoire national. Dans un même temps, le maintien de la croissance économique et de l'emploi franciliens nécessite que les entreprises puissent se déplacer et stationner sur l'ensemble des territoires où s'exerce leur activité. Et cela est particulièrement vrai pour les secteurs de l'alimentaire, de la réparation, des services, du bâtiment et des travaux publics. En effet, ils représentent à ce jour plus de 100 000 entreprises en Île-de-France, équipées à 86 % en véhicules diesel. À deux ans et demi d'une interdiction programmée de ce type de motorisation en cœur d'agglomération, cela inquiète les acteurs économiques franciliens, en particulier la CMA d'Île-de-France, toujours soucieuse de défendre les intérêts de ses 254 000 artisans.
Pour autant, les acteurs économiques partagent ces objectifs de réduction de la pollution et veulent en être pleinement acteurs. **Ils attirent l'attention sur 4 éléments concrets :**

- Les professionnels ont besoin d'accéder et de stationner en cœur d'agglomération, pour pouvoir intervenir rapidement et à des tarifs compétitifs auprès de leurs clients.
- L'offre de véhicules propres s'est rapidement élargie, mais elle ne couvre pas encore les besoins de nombreux professionnels en termes de fonctionnalités et d'autonomie.
- La densité du réseau d'avitaillement en carburants propres reste beaucoup trop faible au regard des besoins actuels et à venir.
- La crise du Covid a considérablement fragilisé les TPE/PME franciliennes et donc leur capacité à s'endetter davantage pour investir dans de nouveaux véhicules, malgré les aides proposées actuellement.

Il est essentiel que pour atteindre ces objectifs, tout en soutenant le développement des entreprises, soit menée une concertation sur les questions de circulation et de stationnement, avec l'ensemble des collectivités franciliennes. Il s'agit surtout de prendre en compte la situation des entreprises post-Covid, en dépassant les limites administratives communales, que les professionnels franchissent plusieurs fois par jour.
C'est la raison pour laquelle la CMA IDF, aux côtés des acteurs économiques franciliens, a signé une tribune destinée à la Métropole du Grand Paris, organisatrice depuis quelques mois d'un groupe de travail sur ce sujet et avec qui des négociations sont en cours.

LA QUINZAINE DU NUMÉRIQUE

SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE ÉDITION ! La chambre de métiers et de l'artisanat d'Île-de-France a organisé la Quinzaine du numérique du 14 au 25 juin 2021. Un événement exceptionnel composé de 10 webinaires, qui ont rythmé le quotidien d'artisans souhaitant devenir un #ArtisanConnecté et booster leur activité.

« Débutez sur les réseaux sociaux et démarquez-vous ! » ; « Développez votre activité avec le e-commerce » ; « Créez et gérez votre site Internet », les sujets les plus larges ont été évoqués, pour les néophytes ou les plus avancés. Chacun a pu trouver des réponses à ses besoins d'évolution en matière de pratiques numériques, quel que soit son secteur, afin d'augmenter sa e-visibilité, optimiser sa présence sur les réseaux sociaux, comprendre les mécanismes d'une market place, de la dématérialisation, de la cybersécurité… Cette formation gratuite a été organisée par les collaborateurs de la CMA IDF qui ont bâti le programme, mais l'ont aussi animé.

De l'engouement au rendez-vous

- **1509 participants aux webinaires,** soit une moyenne de 150 personnes ayant suivi en partie ou en totalité chaque webinaire ;
- **380 demandes de rendez-vous** de diagnostic numérique à travers le formulaire spécial Quinzaine ou à la suite d'un autodiagnostic numérique réalisé dans ce cadre ;
- **un taux de satisfaction élevé.**

Au global : 76 % des participants ont estimé que le webinaire répondait « beaucoup » ou « complètement » à leurs attentes.

POUR VOUS INSCRIRE AUX PROCHAINS WEBINAIRES :
www.cma-idf.fr/fr/appui-aux-entreprises/nos-webinaires.html

VOUS POUVEZ AUSSI JOINDRE UN CONSEILLER NUMÉRIQUE
qui vous aidera à booster votre entreprise en devenant un pro du numérique : Stéphanie Harand stephanie.harand@cma-idf.fr

Nous sommes le 1er centre de formation francilien certifié Qualiopi dédié aux métiers et à l'artisanat formant 6 000 apprentis par an dans 80 métiers et 50 diplômes, dont 85 % trouvent un emploi à l'issue de leur formation. Avec près de 500 meilleurs apprentis distingués, chaque année, et plus de 12 000 apprenants en formation initiale et continue.

L'ÉCOLE INTERNATIONALE des artisans de Paris : le rendez-vous de l'excellence !

L'École internationale des Artisans de Paris, établissement de la CMA IDF, lance en septembre 2021, trois formations de conseiller de vente de niveau 4 (niveau Bac) destinées aux jeunes souhaitant acquérir un métier d'avenir, porteur de sens et de valeurs artisanales.

Il est essentiel de former des conseillers vente, les entreprises en ont besoin pour promouvoir leurs produits de qualité, c'est pourquoi **l'École internationale des artisans de Paris** met au centre de ses formations, **le conseil et la vente**. La vente est un métier noble qui ne s'improvise pas et s'apprend. Vendre, c'est écouter et comprendre les besoins de la clientèle dans le but de la satisfaire. Cela passe par la connaissance des produits et des services pour transmettre la passion de celui qui fabrique ou crée l'objet.

Trois formations d'un an

① **Être caviste,** c'est entrer dans l'univers du vin, des spiritueux et de la bière, dans une activité conviviale. Le caviste suscite l'émotion et fait vivre une expérience unique à ses clients. Il sélectionne le produit pour en garantir la qualité : il conseille, fidélise sa clientèle et veille à la diversité de son offre. Être caviste, au-delà d'un métier que l'on apprend, c'est une **passion à partager**.

② Spécialisé dans **les produits du terroir et de la mer**, le conseiller de vente entre dans l'univers **des produits alimentaires de qualité**, des producteurs et du terroir ainsi que de la gastronomie. Il suscite l'émotion et fait vivre une expérience unique à ses clients. Il sélectionne les produits pour en garantir la qualité : il conseille, **fidélise sa clientèle** et veille à la diversité de son offre.

③ Spécialisé dans **les produits précieux**, le conseiller de vente valorise l'univers **des produits façonnés avec passion**, respectueux de l'authenticité du savoir-faire. Il suscite l'émotion et fait vivre une expérience unique à ses clients. Il sélectionne les produits pour en **garantir la qualité** : il conseille, fidélise sa clientèle et veille à la **diversité de son offre**.

Les « plus » des formations de l'École internationale des Artisans de Paris

- De la production à la vente du produit, une chaîne complète dont le fil conducteur est l'Humain et qui passe par des produits de qualité sélectionnés avec soin.
- Ces formations incarnent le rôle social et sociétal des artisans, très impliqués dans le service, l'authenticité des produits et l'engagement durable.
- Des formations innovantes qui font la part belle au numérique.

Un savoir-faire et un savoir-être sur mesure pour :

- développer la connaissance des produits et contribuer à l'animation de l'espace de vente ;
- vendre et conseiller le client ;
- accéder à un niveau de culture générale permettant de connaître l'environnement de l'artisanat, du produit et de son univers.

3 FORMATIONS CIBLÉES, DES CARACTÉRISTIQUES COMMUNES

- **contrat d'apprentissage en 1 an pour tout jeune âgé(e) de 16 à 29 ans inclus ;**
- **conseiller en vente : 420 h ;**
- **pédagogie de l'alternance s'appuyant sur les acquis de l'entreprise ;**
- **interventions de Meilleurs Ouvriers de France, d'experts et de grands noms du métier ;**
- **immersion dans les lieux de création et de production ;**
- **initiation aux métiers par des formations courtes sur les plateaux techniques, avec les professeurs / formateurs de l'établissement ;**
- **initiation aux métiers, démonstrations / dégustations, communication en anglais ;**
- **financement de la formation par les opérateurs de compétences.**

ARTISANS : PARLEZ DE CES FORMATIONS AUTOUR DE VOUS ! VOUS SOUHAITEZ DEVENIR MAÎTRE D'APPRENTISSAGE ET EMBAUCHER UN APPRENTI ?
Contactez Manuela Roman : manuela.roman@cma-idf.fr ou 06 33 29 88 24.

Appui aux MÉTIERS D'ART...

Club Métiers d'art & Savoir-faire CMA95

...la Boutique des créateurs : une boutique éphémère de l'artisanat au cœur des 3 Fontaines à Cergy

Pour la quatrième fois, la CMA 95 et le centre commercial Les 3 Fontaines à Cergy ont renouvelé leur partenariat afin de permettre à une sélection d'artisans d'investir une boutique éphémère. Une volonté commune de valoriser l'artisanat local, en cette période économique difficile pour les artisans d'art. La Boutique des créateurs qui s'est tenue du 12 juin au 31 juillet 2021, a accueilli dans un espace de 180 m² une douzaine de créateurs dans les domaines de la mode, du bijou et de la décoration.
Une belle occasion pour les visiteurs du centre commercial de sortir des sentiers battus et de dénicher des pièces uniques, fabriquées à la main, made in France, par des professionnels près de chez eux. Une opportunité pour des créateurs de bénéficier d'une visibilité dans un espace fréquenté.

« Les gens adorent, ils reviennent toujours », explique Florence Parigot, créatrice de LBDL (Le Bijou Des Lunettes – www.lbdl.paris) qui participe à cette expérience « positive » pour la troisième fois. *« Les clients sont surpris par la démarche et achètent. On y retrouve des univers spécifiques et différenciant des enseignes avec un conseil personnalisé. »*

DEPUIS 2017, SUR LES QUATRE ÉDITIONS...

120 artisans créateurs ont participé à l'opération

200 000 € chiffre d'affaires généré

+ 50 000 visiteurs

...le Concept Store artisanat et savoir-faire à Enghien-les-Bains

C'est local, c'est créatif, c'est unique, c'est beau, c'est artisanal... C'est Vrai !

Depuis 2019, la CMA 95, avec le soutien de la mairie d'Enghien-les-Bains, a lancé une nouvelle boutique d'artisanat baptisée « C'est Vrai », dans laquelle le grand public peut aller à la rencontre de créateurs locaux.
Forte du succès de ses différentes boutiques éphémères d'artisanat mises en place ces dernières années, la CMA 95 franchit une étape supplémentaire en proposant une boutique permanente.
La boutique réunit en même temps **une trentaine d'artisans locaux** dans des domaines variés avec un turn-over mensuel assurant ainsi toujours plus de nouvelles découvertes :

- l'univers féminin : création de bijoux, vêtements, accessoires, sacs...
- la décoration d'intérieure : objets de décoration en céramique, en fer, en bois, vannerie, du petit mobilier...
- et les gourmandises : pâtisserie, chocolats, épices.

Des pièces uniques ou des séries limitées issues de la créativité d'artisans passionnés, des objets authentiques qui ont une âme. Ce concept est un formidable outil de valorisation des savoir-faire des artisans du territoire.
De plus, des animations sont proposées régulièrement : vannerie et création d'objet déco en carton, atelier d'initiation au tressage végétal, atelier déco écolo : créer un objet déco à partir de récup...

DEPUIS L'OUVERTURE EN 2019...

160 artisans ont exposé à la boutique dont la moitié sont présents depuis l'ouverture

220 000 € chiffre d'affaires généré

+ 8 000 visiteurs

INFOS

Ces opérations de promotion sont relayées par des actions de communication réalisées par la CMA 95 assurant ainsi une visibilité et permettant d'accroître la notoriété des artisans créateurs. La CMA 95, à travers son club Artisans d'art & savoir-faire soutient les artisans d'art et créateurs.

Pour mieux les connaître, rendez-vous sur le site Internet : www.clubmetiersdart.com - www.cma95.fr +

LE SALON NOËL avant l'heure revient !

12e édition

LES ARTISANS D'ART MIS À L'HONNEUR.

Pour la 12e année, la CMA95 organise le Salon d'artisanat d'art et savoir-faire Noël avant l'heure **du 25 au 28 novembre 2021**. Devenu au fil du temps, un rendez-vous incontournable pour les amateurs d'artisanat d'art, ce Salon réunit une cinquantaine d'artisans d'art valdoisiens.

Dans une atmosphère conviviale et festive, le Salon Noël avant l'heure met à l'honneur le travail exceptionnel d'artisans. **Venez apprécier la diversité des œuvres exposées, la richesse des matériaux utilisés et l'incomparable savoir-faire des artisans d'art.** Ces derniers se feront un plaisir de vous expliquer leur métier. Originalité, passion et créativité sont les mots d'ordre. L'entrée est gratuite et vous pourrez vous faire plaisir ou faire plaisir à vos proches, à l'approche des fêtes de fin d'année. Bijoux, vêtements, céramique, objets décoratifs, meubles et mosaïques, il y en a pour tous les goûts ! Et quelle satisfaction d'offrir une pièce unique fabriquée dans le Val-d'Oise !

La CMA95 remercie ses partenaires qui aident à faire de cette manifestation un succès : le conseil départemental du Val-d'Oise, la Banque populaire, la Macif et la ville de Cergy.

INFOS PRATIQUES :
Entrée libre du 25 au 28 novembre 2021 de 10 heures à 19 heures
Lieu : chambre de métiers et de l'artisanat Île-de-France – Val-d'Oise, 1 avenue du Parc - 95000 Cergy - Parking gratuit

Artisans d'art, vous souhaitez, vous référencer, être tenu au courant des expositions et des Salons, bénéficier de conseils économiques, contactez Grace Silvestre au 01 34 35 80 37 ou grace.silvestre@cma-idf.fr

Le Conseil départemental aux côtés des Valdoisiens

val d'oise le département

SE FORMER, c'est gagner en efficacité !

Complétez vos compétences avec l'ADEA et le TEPE, des formations diplômantes permettant de décrocher un niveau Bac et Bac +2 !

Le métier de chef d'entreprise ne s'improvise pas ! Les formations sont là pour compléter vos connaissances. Nos formations sont concrètes et pensées pour que vous mettiez immédiatement en pratique les compétences acquises. La CMA 95 propose chaque année **plus de 50 formations différentes à destination des chefs d'entreprise artisanale**. Une offre de formation complète et diversifiée qui répond aux problématiques des dirigeants de TPE. Les formations ont une durée adaptée aux contraintes professionnelles. Très concrètes, elles sont conçues pour que les stagiaires soient productifs rapidement et ne perdent pas de temps.

Deux formations diplômantes pour compléter vos compétences

Assistant de dirigeant d'entreprise artisanale (ADEA) : une formation adaptée au collaborateur et au conjoint du chef d'entreprise artisanale !

À l'issue de la validation des quatre modules indépendants et complémentaires (communication et relations humaines, gestion de l'entreprise artisanale, secrétariat et bureautique, stratégie et techniques commerciales), vous obtenez un diplôme homologué niveau baccalauréat.
Une formation professionnelle qui vous sera utile au quotidien dans votre entreprise, compatible avec la charge de travail et agrémentée d'échanges constructifs avec les autres stagiaires.

Titre entrepreneur de la petite entreprise (TEPE) : une formation sur mesure pour entreprendre dans l'artisanat !

Vous avez un projet de création ou de reprise d'une entreprise artisanale ? Un projet de développement de votre entreprise (développement de nouveaux marchés, d'un nouveau produit ou service, export…) ? Cette formation est faite pour vous !
Mise en place avec le Cnam, elle s'articule autour d'un module principal Agir développement d'activité et de deux modules de gestion de projet et des compétences : « Comment piloter mon projet ? » et « Comment améliorer les compétences utiles à mon projet ? ». Cinq modules en prise directe avec l'entreprise artisanale complètent la formation. À validation, vous obtenez diplôme de niveau Bac +2 enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles.
Grâce à cette formation et aux conseils d'experts, vous pourrez faire avancer votre projet, renforcer vos compétences en gestion d'entreprise et en gestion de projet.

INFORMATIONS PRATIQUES :
Réunions d'information : lundi 18 octobre et 22 novembre, mercredi 15 décembre 2021. Mardi 18 janvier, lundi 7 mars, 16 mai et 4 juillet, mercredi 7 septembre et jeudi 13 octobre 2022
Lieu : CMA 95, 1 avenue du Parc - 95000 Cergy
Renseignement : Isabelle Cot - 01 34 35 80 35 ou isabelle.cot@cma-idf.fr

+ de formations

Retrouvez toutes nos formations en comptabilité et gestion financière, communication digitale et web marketing, développement commercial… sur cma95.fr
Prise en charge par le conseil de la formation pour les TNS – foncez !

DIAGNOSTIC Transition écologique

La CMA Île-de-France – Val-d'Oise vous propose de réaliser un diagnostic dans le cadre du plan France Relance.

Ce diagnostic permet d'identifier des actions simples, rentables et efficaces à mettre en place. Il permet de vous accompagner dans la transition écologique.
Ce diagnostic est gratuit pour les entreprises artisanales car il est cofinancé par l'État et votre CMA 95.

4 étapes...

- Réalisation du diagnostic avec un conseiller spécialisé.
- Identification des actions utiles à mener pour votre activité.
- Accompagnement individualisé et spécifique si besoin pour mettre en œuvre l'action.
- Accompagnement dans le montage de dossier de financement ou de subvention s'il y a lieu.

... sur 5 thématiques différentes

- Énergie.
- Achats.
- Déchets.
- Mobilité.
- Eau.

... pour :

- Comprendre et devancer la réglementation (Agec, valorisation des biodéchets, fin de l'utilisation des Plastiques à usage unique – loi climat – Zone de faibles émissions métropolitaine).
- Réaliser des économies : réductions des coûts de votre activité grâce à une analyse de vos pratiques et à la mise en place d'actions rapides et simples.
- Comprendre et identifier les aides dont votre entreprise peut bénéficier parmi les nombreux dispositifs existants.
- Se différencier de vos concurrents et répondre aux attentes des consommateurs.

CONTACT : Laurianne Desmaris
01 34 35 80 40 ou
laurianne.desmaris@cma-idf.fr

Témoignage

« Je remercie la chambre de métiers et de l'artisanat pour cet accompagnement. J'ai entrepris cette enquête pour pouvoir récupérer des informations sur leurs actions en rapport avec l'environnement. Étant assez bien engagé dans ce domaine, je voulais pouvoir connaître leurs aides et leurs labels. La première étape de ce diagnostic gratuit a déjà été réalisée avec des préconisations apportées pour réduire les impacts environnementaux. »
Sandrine Barrial,
Barrial & Co, Enghien (95)

DURÉE 2 H EN DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Pour aller plus loin...

À la suite de l'entretien réalisé par l'agent CMA 95, un plan d'action vous sera remis. Dans un second temps, ce dispositif peut vous permettre de bénéficier :

- d'un accompagnement spécifique sur une question / action précise ;
- de l'obtention d'un label en fonction de votre activité ;
- d'un accompagnement au montage de dossier de financement sur ces thématiques.

UN SOUTIEN CONSÉQUENT

La loi a doté le fonds de solidarité jusqu'à fin août d'un budget de 3,6 milliards d'euros. En outre, 2,2 milliards sont dédiés au dispositif de chômage partiel ainsi qu'au financement des aides d'urgence aux employeurs.

DES EXONÉRATIONS CIBLÉES

Seules les aides issues du fonds de solidarité et les aides à la reprise d'un fonds de commerce en 2020 bénéficient d'une exonération d'impôt et de cotisations sociales. Ce n'est pas le cas des aides sur les coûts fixes et les surstocks.

FIN 2021 OU FIN 2022 ?

Le dispositif qui encourage les bailleurs aux abandons de loyers est prolongé jusqu'au 31 décembre 2021. Les mesures incitant les contribuables à souscrire au capital de PME se poursuivent, elles, jusqu'au 31 décembre 2022.

LECTURE RAPIDE

LFR1 : 220 milliards d'euros débloqués en 2021... Et pour vous ?

Destinée à financer les dispositifs d'accompagnement de sortie de crise sanitaire, la loi de finances rectificative (LFR) pour 2021 prévoit un déficit public abyssal de 220 milliards d'euros. Parmi ses principales mesures : la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, exonérée d'impôt et de cotisations, prolongée jusqu'au 31 mars 2022, ou encore le fonds de solidarité, qui se termine fin septembre mais que Bercy se dit prêt à réactiver si besoin. Faisons le point...

Laetitia Muller

Prolongation des aides aux entreprises

Doté d'un budget de 3,6 milliards d'euros, le **fonds de solidarité** a été prolongé jusqu'au 31 août 2021 par la LFR mais Bercy a annoncé fin août sa poursuite jusqu'au 30 septembre. L'objectif est d'accompagner son extinction progressive tout en dopant la reprise d'activité et en maintenant un soutien public aux entreprises qui restent fragiles.

2,2 milliards d'euros permettent la prise en charge du **chômage partiel** et le financement des **aides d'urgence aux employeurs**.

S'agissant des **exonérations et des réductions de cotisations sociales**, le principe perdure mais avec des adaptations et des exceptions *(voir détails plus loin)*. Par exemple, en 2021, les aides perçues au titre du fonds de solidarité restent exonérées d'impôt sur le revenu, sur les sociétés, ainsi que de toutes contributions ou cotisations sociales.

L'État reste également le garant des entreprises au titre des **prêts garantis par l'État** (PGE). Il renforce les dispositifs de soutien en prêts et en fonds propres pour les entreprises fragilisées par la crise. La loi ouvre en outre une ligne budgétaire de 2 milliards d'euros afin d'assurer le financement de dépenses imprévues au cours de l'exercice 2021.

La LFR prévoit également la mise en place d'un **fonds de transition** avec des avances remboursables pour les TPE fragilisées.

L'État reste en soutien à l'économie

Les aides versées aux entrepreneurs lors de la **reprise d'un fonds de commerce** au cours de l'année 2020 restent exonérées d'impôt.

Pour les repreneurs n'étant pas éligibles au fonds de solidarité, en raison des confinements et faute de chiffre d'affaires de référence, une aide leur a été attribuée par un décret du 20 mai 2021. Elle correspond à 90 % de l'excédent brut d'exploitation (EBE) négatif pour les TPE et à hauteur de 70 % pour les structures de taille plus importante pour la période allant de janvier à juin 2021. Les aides qui ont été perçues, à la suite des demandes formulées du 15 juillet au 1er septembre 2021, ne seront pas soumises à impôts. Cette LFR prolonge par ailleurs jusqu'au 31 décembre 2021 la **déductibilité des abandons de créances de loyers**. Cette mesure prévue par la loi de finances rectificatives de 2020 vise à alléger les charges des chefs d'entreprise qui n'ont pas pu générer de recettes durant les périodes de fermeture administrative liées au confinement. Cette prorogation de déductibilité s'applique également aux bénéfices non commerciaux (BNC) ainsi qu'aux revenus fonciers imposables.

Pas d'exonération pour les aides complémentaires

L'article 1 de la LFR précise en revanche clairement qu'aucune exonération ne s'appliquera aux **aides complémentaires** versées dans le cadre du fonds de solidarité depuis 2021. Sont ainsi visées les aides destinées à **compenser les coûts fixes**, les aides spécifiques au bénéfice des personnes physiques ou morales exploitant des **remontées mécaniques**, et les aides pour compenser les **difficultés d'écoulement des stocks**.

Autres mesures

Le texte prolonge jusqu'au 31 décembre 2022 la majoration de la réduction d'impôt à hauteur de 25 % (contre 18 % dans la mesure initiale) applicable pour la souscription au capital des PME, dit **« IR-PME » ou dispositif Madelin**. Ce dispositif doit encourager les contribuables à souscrire au capital de PME en phase de démarrage ou d'expansion.

On notera également que la loi acte le report au 1er janvier 2023 de l'augmentation de la **fiscalité sur le gazole non routier** (GNR), lequel est très utilisé dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP).

Les entreprises en mesure de verser une prime à leurs salariés – gagnant moins de trois fois le Smic – pourront opter pour la **prime de pouvoir d'achat (PEPA)**. Cette prime dite « Macron » est défiscalisée et exonérée de cotisations sociales dans la limite de 1 000 €, limite portée à 2 000 € pour les entreprises de moins de 50 salariés.

La loi de finances rectificative s'inscrit dans la poursuite du plan de relance initié par le Gouvernement il y a plus d'un an.

À peine la loi publiée, Bercy a annoncé de nouvelles mesures pour acter la fin du « quoi qu'il en coûte », tout en prolongeant les aides mais de façon ciblée. Ainsi, dès le 1er octobre, le dispositif d'aides aux charges fixes prendra le relais du fonds de solidarité pour les entreprises les plus fragiles. Nul doute qu'une LFR 2 est d'ores et déjà en préparation…

COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS SOCIALES POUR 2021

Des aides précisées par décret

Un décret du 19 août dernier*, pris en application de la LFR 2021 *(lire ci-contre)*, détermine les conditions d'octroi des aides au paiement des cotisations et contributions sociales des employeurs et des travailleurs indépendants des secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire. La LFR 2021 prévoit que les entreprises de moins de 250 salariés, appartenant aux secteurs dont l'activité a été particulièrement affectée par la crise sanitaire, peuvent bénéficier d'une aide au paiement de leurs cotisations sociales. Elle pourra être accordée, précise le décret, aux entreprises qui étaient éligibles à l'exonération prévue dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2021 (LFSS), pour la période du 1er février au 30 avril 2021. Son montant est égal à 15 % du montant des rémunérations brutes des salariés, dues pour la période du 1er mai au 31 juillet 2021. Autre apport du décret, il précise les montants de réductions de cotisations accordées aux travailleurs indépendants pour l'année 2021. Même condition pour en bénéficier : il faut exercer une activité dans un des secteurs particulièrement touchés par la crise. La réduction s'élève à 250 €/mois et sera déduite des montants de cotisations dus au titre de l'année 2021.

Précision : l'aide est également applicable aux mandataires sociaux dès lors qu'ils ont perçu une rémunération au titre du mois d'éligibilité.

* Décret n° 2021-1094 du 19 août 2021, JO 20 août.

La loi du 2 août renforce la prévention en santé au travail

Visant à transposer l'accord national interprofessionnel (ANI) du 9 décembre dernier, l'objectif de la loi promulguée le 2 août est de mieux évaluer et prévenir les risques professionnels. Toutes les entreprises, même les plus petites, devront définir des plans d'actions de prévention des risques, et les consigner dans leur DUERP*. Ce texte s'intéresse également aux travailleurs indépendants et aux chefs d'entreprise. Ils vont – enfin – pouvoir s'affilier à un service de prévention et de santé au travail interentreprises. « *Ils bénéficient d'une offre spécifique de services en matière de prévention des risques professionnels, de suivi individuel et de prévention de la désinsertion professionnelle* », précise le texte.

* Document unique d'évaluation des risques professionnels.

Comment distinguer entraide familiale et travail dissimulé ?

L'entraide familiale, au-delà de l'assistance naturelle, est une notion strictement encadrée. Elle est nécessairement occasionnelle, spontanée, bénévole et sans ordre. Au quotidien, la frontière entre la pratique – courante – de l'entraide et le travail dissimulé peut très vite être franchie. Non sans conséquences ! Explications.

Laetitia Muller

Qu'est-ce que l'entraide familiale ?

C'est « *une aide ou une assistance apportée à une personne proche de manière occasionnelle et spontanée, en dehors de toute rémunération et de toute contrainte* », selon l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss).

À l'inverse du salariat, qui suppose une rémunération versée en contrepartie d'un travail ainsi qu'un lien de subordination, l'entraide est bénévole, ponctuelle et sans contrainte. Elle découle des obligations familiales courantes, pas au-delà.

L'Urssaf limite la qualification de l'entraide familiale au conjoint ainsi qu'aux ascendants et descendants directs (père, mère, fils, fille). La jurisprudence l'a élargie aux parents collatéraux (neveux et nièces). La frontière entre les deux notions peut apparaître ténue : du coup de main au travail dissimulé il n'y a parfois qu'un pas…

Quelle est la limite avec le travail salarié dissimulé ?

Dès lors que la relation d'aide n'est plus ponctuelle mais régulière, suite à un accord des parties, il s'agit de salariat. Et, faute de déclaration, l'artisan encourt la qualification de travail dissimulé.

La présomption d'entraide familiale est une présomption simple. En cas de contrôle, l'inspecteur peut apporter des preuves contraires, comme la présence régulière du membre de la famille pour apporter son aide, la connaissance des clients… En bout de chaîne, c'est au juge qu'il appartient de décider, sur la base de faits, s'il s'agit d'une entraide familiale ou d'un travail dissimulé.

Attention : même si un proche aide sous la forme du salariat, le travail dissimulé peut être reconnu partiellement. Tel est le cas s'il effectue plus d'heures que celles mentionnées sur son contrat de travail. C'est ce qu'a décidé la Cour de cassation dans une décision du 26 mai dernier pour la « femme du boulanger » qui travaillait plus d'heures que celles mentionnées sur son bulletin de salaire.

Et les indépendants ne sont pas épargnés… S'il existe en effet une présomption de non-salariat, le salariat peut être avéré si le travailleur indépendant fournit ses prestations dans des conditions qui le placent dans un lien de subordination juridique permanente. C'est ce que la Cour de cassation a eu l'occasion de rappeler dans un arrêt du 18 novembre 2019.

Quels sont les risques encourus ?

Le constat d'un travail dissimulé entraîne des sanctions civiles, administratives et pénales pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende. Lorsque les faits sont commis à l'égard de plusieurs personnes, les peines sont portées à cinq ans de prison et 75 000 € d'amende. La requalification en contrat de travail à durée indéterminée condamne également l'employeur à verser l'ensemble des cotisations et contributions sociales qu'il avait évité. Le chef d'entreprise doit choisir avec soin le statut de son conjoint ou partenaire de Pacs. Ce dernier est d'ailleurs soumis à une nouvelle formalité : depuis le 1er septembre il doit attester sur l'honneur de son statut auprès de l'administration.

Le goût au service DE LA SANTÉ

Le 28 juin dernier, place, enfin, à la finale de l'édition 2020 du PRIX GOÛT ET SANTÉ de MAAF Assurances et au plaisir de déguster des créations aussi saines que gourmandes! Rendez-vous était pris chez le parrain du concours, Thierry Marx, au sein de son école de formation Cuisine Mode d'emploi(s), dans le XXe arrondissement de Paris.

TERENCEBK

Recette à emporter

Laurent Ody, charcutier traiteur, Dignac (16)

J. CLESSIENNE

Dans une catégorie désormais bien connue du grand public, c'est Laurent Ody, qui remporte la mise avec son « pâté en croûte entre Charente et Pyrénées ». Quatre fois finaliste en quatre participations, bravo à lui!

Sa recette : un pâté en croûte facile à déguster, conçu comme un rôti de porc du dimanche, agrémenté de pommes, tomates, haricots verts... Surprenant et riche en qualités nutritionnelles grâce à une cuisson douce!

Recette sucrée

Peggy Dehout, Le Vénézuela, pâtissier, chocolatier, confiseur, Keskatel (67)

Son malicieux « Choca'beille » a fait la différence tant pour sa texture mi-croquante mi-onctueuse que pour son goût original. Elle avait participé et remporté le 3e prix du concours en 2013... Cette nouvelle édition lui a porté chance!

TERENCEBK

Sa recette : un fond sablé chocolat et farine d'épeautre, un crémeux chocolat origine Vietnam 73 %, une enveloppe chocolat-grué de cacao, un insert passion au pollen et une tuile craquante au grué de cacao et pollen. Aussi bon pour le moral que pour la forme!

Recette salée

Christophe Armani, Le Resto, cuisinier et gérant de restaurant, Nîmes (30)

TERENCEBK

Son plat mélangeant les saveurs de la Provence et de l'Asie, conjuguées aux bienfaits de produits naturels marins, a su surprendre le jury. Des saveurs aigres-douces bien maîtrisées...

Sa recette : un filet de maquereau associé à de la courgette crue, des algues et du riz sauvage. Un plat peu calorique, sans gluten ni lactose et 100 % bio.

Recette à conserver

Grand Lauréat 2020

Julia Canu, Único, glacier artisan, Lyon (69)

C'est un « dénicheur de talent » qui a donné l'opportunité à Julia Canu de présenter son sorbet Détox. Ses saveurs subtiles, sa présentation sur assiette et sa texture unique ont réveillé les papilles du jury qui lui ont aussi décerné le prix du Grand Lauréat 2020.

TERENCEBK

Sa recette : un sorbet à base de fruits et légumes crus (pomme, céleri branche, fenouil...) et d'herbes (menthe, persil...). Peu calorique mais bourré de vitamines!

POUR DÉCOUVRIR LES PARTICIPANTS ET LEUR RECETTE EN DÉTAIL : www.maaf.fr/fr/finalistes_prix_gout_et_sante_2020

Comment négocier les clauses d'un bail commercial ?

Les locaux réservés à votre activité peuvent être conclus sous la forme d'un bail commercial. La loi prévoit des clauses obligatoires dites d'ordre public, d'autres sont laissées à la négociation des parties. Avant de signer, voici un aperçu des principales clauses avec des conseils pratiques afin d'éviter les différends.

Laetitia Muller

Quel est l'objet du contrat de bail ?

Le contrat de bail porte sur les locaux eux-mêmes. Leur état et leur destination doivent être finement examinés. Ne négligez pas l'état des lieux d'entrée et de sortie pour lequel la présence d'un huissier peut être indispensable (loi Pinel). Ce document fait état des surfaces, des accès, des parties communes ou encore des dépendances. Soyez vigilant sur d'éventuels travaux à prévoir afin d'éviter de mauvaises surprises. Évitez de signer un état des lieux dit « pris en l'état » : il vous priverait de demander au bailleur d'effectuer des réparations qui lui incombent normalement. La destination des locaux est également négociable. La précision de vos activités permettra d'éviter des contentieux ultérieurs.

Quelles obligations contractuelles sont négociables ?

En premier lieu, le loyer est négociable : le locataire a donc tout intérêt à se renseigner sur les prix du marché. Le dépôt de garantie, le pas-de-porte et l'échéance du loyer sont autant d'éléments que vous pouvez également adapter avec le propriétaire.
La présence d'une clause de non-concurrence ou d'exclusivité et la garantie pour vices cachés sont également le fruit d'un accord. Cette dernière permettant au locataire une garantie d'usage et de jouissance paisible de son local, elle est vivement recommandée.

Combien de temps peut-on rester dans son local ?

Soyez vigilant quant à sa durée. Le contrat de bail ne peut pas être conclu pour une durée inférieure à neuf ans, elle peut en revanche aller jusqu'à douze ans.
En cas de départ, le congé doit être donné six mois avant l'échéance du contrat mais il peut également, depuis la loi Pinel, être donné à tout moment après l'expiration du bail. Le locataire peut en principe résilier son bail tous les trois ans. Cette règle supporte quelques exceptions en cas de baux conclus pour plus de neuf ans ou lorsque les locaux sont exclusivement des bureaux. Le renouvellement du bail est quant à lui de droit et les clauses le limitant sont interdites.
La cession de bail sans fonds de commerce est une clause négociable, sauf quand le locataire commerçant ou artisan a demandé à bénéficier de ses droits à la retraite.
Enfin, en cas de mise en vente des locaux loués, le locataire bénéficie d'un droit de préférence sur les autres acheteurs.

MAAF PRO

Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO est à vos côtés pour vous conseiller et vous accompagner dans votre vie professionnelle comme dans votre vie privée.

MAAF disponible pour vous

en agence
Prenez rendez-vous sur maaf.fr ou sur l'appli mobile MAAF et Moi

au téléphone
3015 Service & appel gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h et le samedi de 8h30 à 17h.

sur votre espace client
Sur maaf.fr et l'appli mobile MAAF et Moi

MAAF 70 ans

12/20- MAAF Assurances SA - RCS NIORT 542 073 580 - Création : ZIMAGES

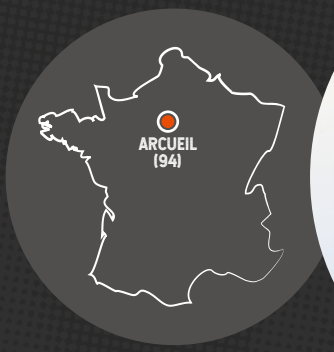

DR

« Déplacer une tête de rhinocéros grandeur nature, découvrir un buste de la Vénus de Milo perdu depuis dix ans… Le quotidien dans notre atelier est toujours surprenant ! »

REPAIRE AUX MILLE VISAGES

ATELIER LORENZI – MOULAGE D'ART

Cabinet de curiosités, réserve cachée du Louvre ou immersion concrète dans l'histoire de l'art ? Visiter l'Atelier Lorenzi vaut assurément le détour ! Depuis 1871, cette vénérable entreprise pratique la reproduction statuaire et veille précieusement sur la plus grande collection de moules d'Europe. Son directeur, Éric Nadeau, nous ouvre ses portes…

Julie Clesienne

PETITE ET GRANDE HISTOIRE

La fondation de l'atelier en 1871 ne doit rien au hasard, mais tout à l'Histoire. *« Michel Lorenzi a ouvert juste après la répression de la Commune de Paris. Les façades et bâtiments publics avaient été ravagés ; la Bourgeoisie avait trinqué ! Collectionner des pièces d'art fut en quelque sorte leur revanche, leur façon d'asseoir leur richesse et leur culture »*, retrace Éric Nadeau. Une aubaine pour la famille Lorenzi, fraîchement débarquée de la région de Lucques (Italie), reconnue pour son travail de la pierre et du marbre. *« Dans leurs bagages, ils avaient des moules qui dataient de la fin du XVIII^e siècle, que nous possédons toujours. »*

OLLIE ASHLEY

HASARD ET CONTRARIÉTÉS

Le flambeau est passé entre les mains de toutes les générations Lorenzi, jusqu'à atterrir dans celles d'Éric Nadeau, client occasionnel de l'atelier, en 2018. *« J'étais architecte-paysagiste, spécialisé dans l'aménagement des parcs d'attractions. Je venais de leur passer une commande de 1 500 balustres pour le manoir hanté de Disneyland ! »* De hasards en contrariétés (crise des Gilets jaunes, grèves contre la réforme des retraites…), ses associés se couchent, lui rachète l'ensemble. *« J'ai confiance en l'avenir de cette entreprise, j'en suis même un peu amoureux ! C'est une perle, un endroit immensément particulier. »*

© ATELIER LORENZI

UN RODIN DANS SON SALON ?

Ce savoir-faire nécessite des connaissances pointues, tant en Histoire de l'art qu'en technique. *« Plus la reproduction est bien faite, moins on passe de temps en retouches. C'est ainsi que le rapport qualité prix est avantageux. »* Pas besoin d'être un riche héritier pour orner son salon d'un Rodin ou d'un Michel-Ange, donc ! Huit personnes œuvrent ici dont une nouvelle chargée de collection, *« notre historienne de l'art maison, qui répertorie les 1 600 références qui constituent notre fonds »*, ou encore un apprenti *« qui travaille à la réduction de pièces architecturales grâce à une imprimante 3D »*. Une façon d'inscrire l'atelier dans son temps…

© OLLIE ASHLEY

▲ Réalisation du projet *Ours blanc* de François Pompon.

TRADITION ET INNOVATION

Loin d'être démodée, la reproduction statuaire attire une large clientèle composée de collectionneurs, galeries d'art ou musées, d'artistes *« qui veulent conserver la copie d'un original »*, de communes (bustes de Marianne, statue de personnalité historique pour une place…). Maniant techniques anciennes (moule à pièce et en gélatine) ou moderne (en silicone), 1 000 pièces sont façonnées dans les locaux val-de-marnais chaque année, en plâtre ou en résine. *« Désormais, nous menons aussi des recherches pour innover, aller vers la résine biosourcée. Nous faisons aussi en sorte d'enrichir constamment notre fonds, de proposer des créations originales… »*

© JULIE BLIN / ÉDITORIAL ALBA SCULPTURA

PAS FIGÉ DANS SON TEMPS

Si l'Atelier Lorenzi jouit déjà d'une belle notoriété, Éric Nadeau ne manque pas d'ambitions pour développer son activité. *« Étoffer l'équipe et dépasser la crise sanitaire ont accaparé toute mon énergie de jeune repreneur. Je veux désormais me concentrer sur la communication, en participant à des Salons, des expositions dans des lieux insolites…, et surtout sur l'export. »* Pour l'heure, cet espace *« très romantique et hors du temps »* sert régulièrement de décor à des shootings de mode ou à des tournages de films. Une façon de donner à voir cet atelier qui ambitionne de ne pas rester figé dans son époque, contrairement aux personnages qui l'habitent…

www.atelierlorenzi.com +

DATES CLÉS

1871
Création de l'atelier rue Racine dans le 6e, à Paris, et d'une boutique, qui a survécu jusqu'en 2006.

1944
Acquisition des locaux actuels, d'une superficie de 630 m², à Arcueil (94).

1976
Introduction des matières synthétiques dans les créations, comme la résine composite.

2018
Reprise de l'entreprise par le Canadien Éric Nadeau, client de l'atelier depuis 1998.

2021
Participation au Salon international du patrimoine culturel, au Carrousel du Louvre, sur le stand de la CMA Île-de-France.

ARTISANS EN COULISSES

DR

Tourneur sur bois, bottier, menuisier ébéniste : trois artisans ont séduit le milieu du cinéma et de la télévision ainsi que le monde du spectacle par la qualité de leur savoir-faire et par leur professionnalisme. Si tous répondent à des délais très serrés, ils confient avoir affaire à des clients comme les autres qu'ils prennent à cœur de satisfaire. *Isabelle Flayeux*

NICOLAS MAISTRIAUX - BOTTIER

UNE ÉQUIPE SOUS PRESSION

En 2006, Nicolas Maistriaux reprend avec un associé la Maison Clairvoy, installée au pied de Montmartre (Paris 9e), depuis 1945. Après une formation chez les Compagnons du devoir et des expériences professionnelles parisiennes, l'artisan bottier décide de développer de nouveaux produits au sein de l'atelier réputé dans le monde du spectacle. « *Les cabarets ont commencé à faire appel à la Maison Clairvoy en 1955 et représentent aujourd'hui la majeure partie de la fabrication. Nous avons lancé le sur-mesure haut de gamme dès la reprise. Contre toute attente, alors que nos principaux clients étaient les cabarets, le cirque et le théâtre, le cinéma s'est intéressé à notre savoir-faire.* » Interpellés par la qualité des produits et la finesse des finitions, les professionnels du grand écran passent quelques commandes jusqu'à l'arrivée d'un projet d'importance. « *Un costumier nous a sollicités en 2007 pour confectionner les bottes de Jean Dujardin, alias Lucky Luke. Cet accessoire clownesque, très allongé est un personnage à lui seul, tant il est filmé en plan rapproché. Il nous a fallu un an pour répondre aux besoins du cinéma. Nous avons cherché des astuces et installé un système à l'intérieur de la santiag pour la désaxer et garder les jambes de l'acteur un peu arquées. La maison Clairvoy a également conçu pour ce film les bottines d'Alexandra Lamy.* » Depuis, les cinq artisans de l'atelier collaborent régulièrement avec le 7e Art. « *Nous travaillons souvent dans l'urgence, comme récemment pour le long-métrage* Santa & Cie *d'Alain Chabat dont les bottes ont été créées quinze jours avant les premiers essais filmés ou encore, en juin dernier, pour répondre à la demande d'une série américaine à la recherche d'une paire de cuissardes et d'escarpins de l'époque 1500. Avec le spectacle et le cinéma, nous sommes tout le temps sous pression. Impossible de dire ce qu'il va se passer demain, tout peut arriver.* »

www.clairvoy.fr maisonclairvoy

JACQUES HABAS

▶ Bottes de Jean Dujardin confectionnées sur mesure pour le film *Lucky Luke*.

NATHALIE CHAPUIS - TOURNEUR SUR BOIS

SILENCE, ELLE TOURNE !

À la suite d'une reconversion professionnelle à l'âge de 38 ans, Nathalie Chapuis a créé L'Atelier de la Faine à Veuxhaulles-sur-Aube (21), en 2009. Artisan tourneur sur bois, elle fabrique de la vaisselle en bois : bol, saladier, mortier pilon, assiette, écuelle, à partir des essences locales. Un simple coup de téléphone l'a amenée à mettre un pied – ou plutôt une assiette – dans le monde du cinéma. « *Une des décoratrices du film* Astérix et Obélix : L'Empire du milieu *m'a trouvée en tapant "vaisselle gauloise" sur un moteur de recherche. Elle voulait pousser le détail jusqu'à avoir des pièces en bois faites d'un bloc pour coller parfaitement à la réalité de l'époque.* » Contactée en février, l'artisan reçoit la commande fin avril et a moins d'un mois pour fabriquer vingt assiettes, vingt bols, dix présentoirs simples à gâteaux et dix présentoirs à trois étages pour une scène de banquet du prochain opus réalisé par Guillaume Canet. « *La production m'a envoyé des modèles en métal à imiter. Le plus compliqué a été de trouver des plateaux de 36 cm de large pour respecter les dimensions demandées. J'ai tourné 130 pièces à la main. C'était intense car je voulais impérativement honorer la commande à temps et je sentais qu'ils avaient la pression niveau délai de leur côté. J'envoyais des photos de pièces que je fabriquais au fur et à mesure et ils validaient ou me demandaient de rectifier. J'ai tout laissé en brut, j'aurai la surprise en voyant le résultat final.* »

JEAN-PHILIPPE ÉVRARD - MENUISIER ÉBÉNISTE

QUARANTE DÉCORS TV PAR AN

Menuisier de formation, Jean-Philippe Évrard a commencé dans le milieu du décor en 1987 en tant que salarié. Après avoir gravi des échelons et racheté des sociétés, il devient en 2016 dirigeant d'After France, une entreprise spécialisée dans le domaine de la construction de décors installée à Émerainville (77). Jean-Philippe Évrard est entouré d'une équipe d'une cinquantaine de personnes en équivalent temps plein, embauchées à parts égales en CDI ou comme intermittents du spectacle. « *Pour répondre aux besoins et à la satisfaction des clients, je me suis structuré en conséquence. Contrairement à nos confrères, nous sommes présents dans plusieurs secteurs. La diversification s'est faite au fur et à mesure et permet de tenir les différents plannings, rarement connus à l'avance, et de lisser l'activité sur l'année.* » Aménagement de plateaux de télévision, spectacles et parades de Disneyland Paris, concerts (Les Enfoirés, entre autres), un peu de théâtre et d'événementiel, After France intervient majoritairement en région parisienne. « *Les prestations pour la télévision suivent la grille des programmes. Nous profitons des vacances scolaires et des périodes de rediffusion pour refaire les plateaux à la demande des chaînes ou des sociétés de production. Nous fabriquons, montons, démontons, stockons les décors. Le travail s'apparente à de l'agencement d'espace. Les délais sont souvent davantage serrés pour le milieu de la télé que pour les autres clients.* »

THIERRY MARX

« PERSONNE N'A DE RAISON DE SE CROIRE ASSIGNÉ À L'ÉCHEC »

En popularisant la cuisine moléculaire et en mitonnant les plats de Thomas Pesquet, Thierry Marx s'est imposé comme un chef innovant. Depuis 2012, avec « Cuisine Mode d'emploi(s) », il réinvente aussi la formation professionnelle, en bannissant de son vocabulaire la notion d'échec. Rencontre avec un philosophe très cartésien…

Propos recueillis par Julie Clessienne

EN À PEINE DIX ANS, VOUS AVEZ LANCÉ DIX ÉCOLES « CUISINE MODE D'EMPLOI(S) ». QUI A LOUPÉ LE COCHE POUR QUE VOUS EN SOYEZ ARRIVÉ LÀ ?

Je me suis dit qu'il n'y avait pas de gens ou de quartiers faits pour l'échec. Nous avons donc monté un système de formation professionnelle basé sur le « faire pour apprendre », différent de la scolarité dite « classique », pour permettre à des personnes très éloignées de l'emploi, qui avaient eu des accidents de parcours…, de retrouver un projet professionnel et de s'épanouir dans les métiers de l'artisanat. Ça fonctionne car ça apporte une vraie réponse.

VOUS AFFICHEZ DES TAUX DE RETOURS À L'EMPLOI IMPRESSIONNANTS (AUTOUR DE 90 %). LES FORMATIONS TRÈS COURTES SONT-ELLES LA SOLUTION ULTIME POUR LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE ?

On a cru que les emplois allaient nous sauver du chômage mais ce n'est pas vrai. Dans les métiers de l'alimentation, les employeurs sont plutôt à la recherche d'employés et non le contraire. Nos formations répondent à cette demande. Ce qui nous intéresse, c'est de remettre les personnes en perspective dans le « projet », pas dans l'emploi.

LES CRISES RÉCENTES SONT-ELLES UNE CHANCE DE RÉINVENTER NOTRE SOCIÉTÉ, NOTRE FAÇON D'APPRENDRE ?

Ce qui est intéressant, c'est de voir que, dans ces crises, on trouve des solutions pour se sauver, et sauver son écosystème. On ne perd pas de temps à faire autre chose. Aujourd'hui, on apprend plus vite ; on a deux cerveaux : un sur ses épaules et un dans sa poche arrière. Cela implique aussi un apprentissage beaucoup plus rapide… On s'adapte à la société telle qu'elle est, pas telle qu'on voudrait qu'elle soit !

LA DIGITALISATION ET LA VENTE À EMPORTER ONT FAVORISÉ L'ÉMERGENCE DES DARK KITCHEN* … N'Y PERDONS-NOUS PAS L'ESSENCE MÊME DE LA RESTAURATION (L'ACCUEIL, L'ÉCHANGE …) ?

Tout le monde sait qu'il y aura, à cause de la digitalisation, des restaurants qui n'auront plus pignon sur rue. À nous, artisans, de nous imposer aussi dans ces *dark kitchen* et d'être une réponse à apporter à nos clients. Le restaurant de 1969, quand je suis né, n'est pas le même qu'en 1979 ou 1989… Tout cela évolue et ce qui n'évolue pas meurt. C'est du darwinisme pur.

QUELLES SONT VOS PERSPECTIVES À COURT TERME ?

Continuer à œuvrer dans l'économie sociale, qui n'est pas une économie de médiocrité puisqu'elle correspond à 10 % du PIB français ! Je crois que dans l'économie sociale et la formation professionnelle, il y a énormément d'actions à mener extrêmement intéressantes, y compris dans l'entrepreneuriat.

* Restaurant qui n'a pas de salle, conçu uniquement pour la vente en format livré.

www.thierrymarx.com - www.cuisinemodemplois.com +

Retrouvez cette interview dans son intégralité sur www.lemondedesartisans.fr +

MATHILDE DE L'ECOTAIS

BIOGRAPHIE

1959
Naissance dans le XX[e] arrondissement à Paris.

1978
Obtention des CAP pâtissier, chocolatier et glacier chez les Compagnons du Devoir.

2006
Élu « Cuisinier de l'année » par le Gault et Millau.

2012
Ouverture à Paris du premier centre de formation « Cuisine Mode d'emploi(s) ».

2016
Rencontre avec Thomas Pesquet. Le CNRS le charge d'élaborer les plats qui seront consommés par l'astronaute au cours de sa mission spatiale.

#SIPC2021

salon international du patrimoine culturel

28 > 31
OCT 2021

CARROUSEL DU LOUVRE | PARIS

WWW.PATRIMOINECULTUREL.COM

TÉLÉCHARGEZ
VOTRE ENTRÉE GRATUITE
à partir du 15/09
sur le site avec
le code
SIPC21LMA

PHOTO © GEOFFROY LASNE / PHOTOPROEVENT, ADOBESTOCK - DESIGN WWW.LAMANUFACTURE.NET

UN ÉVÉNEMENT
ATELIERS D'ART DE FRANCE

LE FIGARO MAGAZINE · RADIO CLASSIQUE · LA CROIX · connaissance des arts · ARCHISTORM · LA GAZETTE DROUOT

MAAF PRO

Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO est à vos côtés pour vous conseiller et vous accompagner dans votre vie professionnelle comme dans votre vie privée.

MAAF disponible pour vous

en agence
Prenez rendez-vous sur maaf.fr ou sur l'appli mobile MAAF et Moi

au téléphone
3015 Service & appel gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h et le samedi de 8h30 à 17h.

sur votre espace client
Sur maaf.fr et l'appli mobile MAAF et Moi

MAAF 70 ans

12/20- MAAF Assurances SA - RCS NIORT 542 073 580 - Création : ZIMAGES